CONDITIONS DE BANQUE Entreprises





Sommaire

Fonctionnement du compte	4	
Conservation de titres	5	
Versements / Virements / Retraits	6	
Chèques	7	
Encaissement d'effets	8	
Opérations de financement	9	
Rémunération des dépôts	10	
Opérations de Change commercial	11	
Opérations de commerce international	12	
Cash Management		
Centres d'affaires en Algérie		

Fonctionnement du Compte

Type <mark>d'opér</mark> ations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Ouverture de compte	Gratuit	
Frais de tenue de compte	2 800 DA	Veille date d'arrêté
Frais de tenue de compte CEDAC Personne Morale	5 000 DA	Frais annuels prélevés trimestriellement
Frais de tenue de compte INR	5 000 DA	Veille date d'arrêté Frais annuels, perçus d'avance pour la durée totale du marché, prélevés lors du premier mouvement créditeur sur le compte
Commission de compte (comptes DZD et CEDAC)	0,10%	Veille date d'arrêté Frais calculés sur le mouvement débiteur commercial enregistré sur le compte
Commission de Découvert	0,05%	Veille date d'arrêté Frais calculés sur le plus fort découvert de chaque mois (maximum moitié d'intérêts débiteurs)
Fourniture éch <mark>elle d'intérêts</mark>	500 DA	Frais calculés sur le plus fort découvert non autorisé de chaque mois
Relevé trim <mark>estriel</mark>	Gratuit	
Fournitur <mark>e ponctuelle</mark> d'un solde de compte	Gratoit	
Demande ponctuelle d'historique (date à date)	200 DA Entreprise	Veille opération Par historique mensuel demandé
,	500 DA Entreprise	Veille opération Si antérieur à l'année précédente
Duplicata d'avis d'opération	200 DA	Veille opération Frais par opération
Oppositions sur chèque • 1ère formule : une opposition sur un seul chèque	500 DA	
• 2 ^{ème} formule : une opposition sur deux chèques et plus	500 DA pour le premier chèque 150 DA/chèque supplémentaire	
Opposition sur Bon de Caisse et autres	2 000 DA	Veille opération Frais par opération
Saisie-arrêt et Avis à tiers détenteur	2 000 DA	
Authentification de signature	500 DA	
Procuration	500 DA Générale + Timbre fiscal	
Procoration	800 DA Spécifique + Timbre fiscal	
Frais de recherche de document < 1 an	500 DA + 100 DA / document	
Frais de recherche de document > 1 an	1 000 DA + 100 DA / document	
Établissement de photocopie	50 DA / photocopie	Veille opération Facturation unitaire par photocopie
Établissement de duplicata	500 DA	Veille opération Facturation unitaire par duplicata
Frais de Télex, Téléphone, Fax	100 DA pour l'Algérie	
	1 000 DA pour l'étranger	
Délivrance d'attestation	1 000 DA	
	200 DA	Frais par compte supplémentaire

Conservation de titres

T <mark>ype d'o</mark> pérations	Tarif HT
Ouver <mark>ture de co</mark> mpte Titres Dématérialisation	Gratuit
Souscription sur le marché primaire O Titres de créance Titres de Capital OPCVM Autres titres	Gratuit
Droit de garde ⁽¹⁾ Titres cotés en bourse	• 0,025% l'an de la moyenne des soldes mensuels du
●Valeurs du trésor	portefeuille valorisé à la valeur nominale, avec un minimum de perception de 10 DA et un maximum de 160 000 DA.
• Actions / obligations de sociétés	 0,025% l'an de la moyenne des soldes mensuels du portefeuille valorisé au cours moyen pondéré ⁽²⁾, avec un minimum de perception de 10 DA et un maximum de 160 000 DA.
Titres non cotés en bourse	 0,025% l'an de la moyenne des soldes mensuels du portefeuille valorisé à la valeur nominale, avec un minimum de perception de 10 DA et un maximum de 160 000 DA.
OPCVM	A déterminer suivant convention bilatérale.
Virement de titres • Transfert d'avoirs entre agences de la même banque • Transfert d'avoirs d'un compte titres vers un autre Teneur de Compte Conservateur de Titres(3)	Gratuit 200 DA
Opérations Sur Titres Paiement de dividendes Paiement d'intérêt Remboursement de Capital	Gratuit
Edition et tirage de document Relevé des soldes trimestriels Relevé des soldes annuels Avis d'exécution sur titres Avis d'opération sur titres Tout autre document à la demande	Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit 50 DA / Document
Services particuliers ⁽³⁾ • Succession • Nantissement	500 DA 500 DA / Valeur
Frais de courtage (achat / vente en bourse) ⁽³⁾ • Titres de Capital	0,90% du montant de la transaction, avec un minimum de perception de 25 DA et un maximum de 350 000 DA.
• Titres de créance	0,80% du montant de la transaction, avec un minimum de perception de 25 DA et un maximum de 350 000 DA.
Clôture de compte Titres	Gratuit

(1) Frais annuels prélevés trimestriellement
 (2) Le cours moyen pondéré est communiqué mensuellement par la Bourse d'Algérie
 (3) Frais prélevés par opération

Tarifs en vigueur à partir du 1^{er} Avril 2011 Montants hors taxe exprimés en Dinars

Versements / Virements / Retraits

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais		
Versements				
Versement espèces dans l'agence de domiciliation : Titulaire du compte Tierce personne	Gratuit	Lendemain calendrier		
 Versement espèces déplacé (dans une autre agence) : Titulaire du compte 	Gratuit			
Virements		_		
 Virement reçu d'un autre compte du client de la banque 	Gratuit	Jour exécution		
 Virement reçu d'un tiers client de la banque 	Gratuit	Lendemain calendrier		
● Virement reçu par la compensation	Gratuit	Lendemain calendrier de la date de compensation		
Virement ARTS reçu	1 000 DA	Lendemain calendrier		
 Virement émis compte à compte même client 	Gratuit	Jour exécution		
 Virement émis en faveur d'un tiers même agence 	50 DA			
 Virement émis en faveur d'un tiers dans une autre agence de la banque 	100 DA	Veille calendrier		
 Virement émis en faveur d'un client d'une autre banque 	200 DA	vente catenunei		
Virements ARTS émis (urgents ou > 1M DZD)	1 500 DA			
Virement permanent même client	Gratuit			
● Virement permanent autre tiers	60 DA	Veille exécution Frais prélevés par virement		
Virement permanent autre banque	300 DA	,,		
Retraits				
Retrait d'espèces dans l'agence	Gratuit	Veille calendrier		
• Retrait déplacé	200 DA	Veille date de retrait Retrait avec plafond de retrait de 250 000 DA au-delà 1/1000 avec un max de 2 500 DA		
Mise à disposition				
De 0 à 1 000 000 DA	1 200 DA			
Supérieur à 1 000 000 DA	2 000 DA	Frais prélevés par appoint		
Annulation	2 000 DA			

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.

Au-delà de midi, elles sont considérées effectuées le jour ouvré suivant.



Chèques

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Délivrance d'un chéquier	Gratuit	
Encaissement de chèques normalisés		Frais prélevés par appoint
 Encaissement chèque autres banques 	200 DA	4 jours ouvrés
 Encaissement chèque BNP Paribas El Djazair 	100 DA	2 jours ouvrés
 Encaissement chèque de banque 	200 DA	4 jours ouvrés
 Encaissement de chèque sur l'étranger 	1 000 DA + Frais de rapatriement	
Paiement chèque compensation	Gratuit	J - 1 calendrier date de paiement
	Si ≤ 300 000 DA = 100 DA	Veille calendrier du paiement
Paiement de chèque à un tiers au guichet	Si > 300 000 DA = 1 ‰	Veille calendrier du paiement Plafonné à 2 500 DA
Chèque et effet rejetés impayés	1 000 DA	
Chèque reçu impayé de la compensation	600 DA	
Emission de chèque certifié ou de banque	800 DA	Veille calendrier émission
Annulation chèque de banque	500 DA	



Encaissement d'effets

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Encaissement d'effets		Frais prélevés par appoint
Sur nos caisses	100 DA	1 jour calendrier
Autre banque	400 DA	2 jours ouvrés
 Prorogation d'effets 	500 DA	
Paiement d'effets domiciliés	200 DA	Veille calendrier date d'échéance ou date de règlement
Réclamation d'effet	500 DA	
Effet reçu impayé de la compensation	1 000 DA	

Les conditions de traitement des effets à l'escompte sont reprises au niveau de la page suivante, Operations de financement



Opérations de Financement

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Crédit de Fonctionnement		
Facilité de Caisse / Découvert Autres avances causées Avances sur Bons de Caisse ou DAT souscrits auprès de la banque	Taux de base + Marge	Pour l'ensemble des crédits par caisse, les agios sont comptabilisés trimestriellement lors de l'arrêté des comptes et débités en compte valeur dernier jour du trimestre.
• Escompte commercial (maximum 3 mois)		Lendemain calendrier de la remise
• Escompte commercial supérieur à 3 mois		Marge majorée de 1%
Effets prorogés		Marge majoree de 1%
● Escompte d'effets		Durée minimum d'escompte : 8 jours fixes
Cautions de marchés - Frais de dossier	5 000 DA	Par caution délivrée
• Aval d'effet / OC Douane - Frais de dossier	500 DA	Par Aval ou OC Douane délivré
Commission d'engagement Dossiers provisionnés à 100% Dossiers provisionnés à minimum 25% Dossiers non provisionnés	0,75% l'an 1,75% l'an 3% l'an	Commission calculée sur la durée, par trimestre mobile et indivisible (minimum 3 500 DA), prélevée à l'émission de l'engagement puis au début de chaque trimestre mobile.
Restitution de provision	Gratuit	Jour main levée de l'engagement
• Frais de gestion de dossier avec engagements	5 000 DA	Frais prélevés lors du renouvellement annuel de l'autorisation
Frais d'étude de dossier	De 25 000 à 50 000 DA	Selon complexité du dossier
 Émission attestation de blocage pour compte bureaux de liaison 	25 000 DA	Frais perçus à l'émission de l'acte
Crédit d'investissement		
Prêt à moyen terme		
● Intérêts	Taux de base + Marge	
Commission d'engagement	1%	Sur le Capital non utilisé, de la date de signature du contrat à la date de consolidation
• Commission de gestion		Sur le montant du prêt, prélevée en une seule fois à la réalisation du prêt + coût des garanties
• Frais d'étude de dossier	De 25 000 à 100 000 DA	Selon complexité du dossier
Créances impayées	Taux du crédit + pénalité 2%	

Le taux des crédits est exprimé en Taux de Base + Marge, selon grille. Le TB (Taux de Base) est le taux de référence interne de BNPP ED, il est fixé à 6%. Toute prestation non prévue dans ce tarif féra l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.



Rémunération des Dépôts

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Compte à vue en devises Personnes Physiques de nationalité algérienne	Taux défini trimestriellement par la Banque d'Algérie	
 Personnes Physiques de nationalité étrangère et Personnes Morales 	Pas de rémunération à vue autorisée	
Dépôt à Terme (DAT) et Bons de Caisse (BE	DC) en Dinars	
3 mois6 mois	Consultez vos agences pour la	Intérêts payables à l'échéance Montant minimum 500 000 DA
12 mois24 mois	grille des taux de rémunération	Intérêts payables chaque année Montant minimum 500 000 DA
Remboursement anticipé avant 3 mois	Pas de rémunération	
Remboursement anticipé au-delà de 3 mois	Taux en vigueur à l'ouverture pour la durée réelle du placement moins 1%	
Dépôt à Terme (DAT) en devises		
 Personnes Physiques de nationalité algérienne 		Durée minimum 1 mois Contre Valeur minimum 200 000 DA
 Personnes Physiques de nationalité étrangère (résidentes et non résidentes) et toutes Personnes Morales 	Taux défini trimestriellement par la Banque d'Algérie	Durée minimum 3 mois Contre Valeur minimum 500 000 DA
Rémunération d'une provision constituée en garantie d'une opération de crédit documentaire	0,40%	Intérêts payables trimestriellement, au-delà du 31 ^{eme} jour.

Le TB (Taux de Base) est le taux de référence de la banque, il est fixé à 6%.

Opérations de Change Commercial

Le cours de change applicable est le cours effectif d'exécution de l'opération de change de couverture sur le marché interbancaire des changes

Change Manuel

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Achat de devises	Gratuit	Lendemain calendrier
Vente de devises contre devises	Gratuit	Veille calendrier

Le TB (Taux de Base) est le taux de référence de la banque, il est fixé à 6%.

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.



Opérations de Commerce International

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Ouverture d'un dossier de domiciliation	3 000 DA	Veille calendrier Frais par dossier domicilié
Crédit Documentaire IMPORT		
Ouverture Crédit Documentaire	3 000 DA	Veille calendrier + Frais Swift 2 500 DA
Modification Crédit Documentaire	3 000 DA	Veille calendrier + Frais Swift 2 500 DA
Commission d'engagement y compris en période de différé de palement	Se référer à ⁽¹⁾	Veille règlement Frais prélevés à l'ouverture, à l'augmentation ou à la prorogation d'un Crédit Documentaire et en période de différé de paiement
Commission de change et de règlement du crédit documentaire	0,25% Flat	Veille règlement Minimum 2 500 DA + Frais Swift 2 500 DA + Frais correspondant
25 51 521 5 25 5 15 15 15 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16	0,10% Flat	Frais prélevés pour le compte de la banque d'Algérie.

(1) Tout engagement pris par la banque sous forme d'Aval ou d'engagement sur Crédit Documentaire Import peut être soumis à provision. Le coût de cet engagement est fonction du taux de provisionnement

Quote-part provisionnée	0,25% / trimestre	Veille date de l'engagement Minimum 2 500 DA + Frais Swift 2 500 DA,
• Quote-part non provisionnée	0,65% / trimestre	Commission prèlevée par trimestre mobile et indivisible

Les agios et commissions sur opérations de banque facturées à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%. Les frais prélevés pour le compte de la Banque d'Algérie ne sont pas soumis à la TVA



Opérations de Commerce International

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais			
Crédit Documentaire EXPORT					
Notification	0,10% Flat	Veille calendrier Minimum 2 500 DA			
Modification / Prorogation	1 500 DA + 2 500 DA de Frais Swift	Veille calendrier Si augmentation du montant du crédit, la commission de notification/confirmation s'applique sur l'augmentation			
Confirmation d'un Crédit Documentaire	Se référer à ⁽²⁾	Frais par mois indivisible (minimum 3 mois)			
Engag <mark>ement sur C</mark> rédit Docu <mark>mentaire av</mark> ec paiement différé	Se référer à ⁽²⁾				
Les opérations de Crédits Documentaires sont soumises aux RUU de la CCI, n° 600					
Remises Documentaires IMPORT					
Commission d'acceptation	3 000 DA	Veille calendrier opération			
Commission de change et de règlement	0,25% Flat	Veille règlement Minimum 2 500 DA + Frais Swift 2 500 DA + Frais correspondant			
	0,10% Flat	Commission prèlevée pour compte de la Banque d'Algérie			
Remise Documentaire EXPORT					
Contre acceptation ou paiement	0,10% Flat	Date de remise Minimum 2 000 DA + Frais Swift 2 500 DA + Frais DH			
Avis de sort 200 DA		Veille calendrier opération			

Le taux de la commission de confirmation d'un Crédit Documentaire Export et celui de la commission d'Acceptation ou d'Engagement de paiement différé sont en fonction du risque pays.

Si la commission d'Acceptation ou d'Engagement de paiement différé vient en relais de la commission de confirmation, elle est calculée par mois indivisible

Les opérations de Remises Documentaires sont soumises aux RUU de la CCI - Brochure RUU 522



Opérations de Commerce International

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais					
Ordre de paiement émis (Transferts)							
	0,25%	Veille règlement Minimum 2 500 DA + Frais Swift + Frais Correspondant					
Sur compte DA ou CEDAC	0,10%	Frais prélevés pour le compte de la Banque d'Algérie					
Ordre de paiement reçu avec conversion	Ordre de paiement reçu avec conversion (Rapatriement) / Conversion						
Commis <mark>sion de cha</mark> nge et de règlement (Rapatr <mark>iement)</mark>	Disfersed the 4 OF9/ First	Veille règlement < 8000 EUR / 8 000 USD > 8 000 EUR / 8 000 USD ≤ 50 000 EUR / 50 000 USD ≥ 50 000 EUR / 50 000 USD					
Commission de change et de règlement (Conversion)	Plafond de 1,25% Flat						
Ordre de Paiement émis ou reçu en Devise (Transfert à partir d'un compte Devise ou Rapatriement à 100% sur un compte Devise)	2 500 DA 5 000 DA 10 000 DA						
Garanties Internationales émission d'une garantie ou d'une Lettre de Crédit Stand by							
Provisionnée à 100%	1% l'an						
Provisionnée à 25% minimum	2% l'an	Veille date de l'engagement Commission prélevée par trimestre mobile et indivisible					
Non provisionnée	3% l'an						
Frais de dossier (par dossier)	10 000 DA	Veille calendrier					
Restitution de Provision pour caution ou Aval	Gratuit	Jour de la main levée					
Connexis Trade							
Frais d'accès et d'utilisation	12 000 DA	Commission prélevée annuellement					
Frais abonnement mensuel au service	2 000 DA	Commission prélevée mensuellement					

Cash Management

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais					
E-Banking							
Package 1: Consultation des comptes j - 1 Virement compte à compte BNPP ED Edition du relevé de compte avec un historique d'un mois sur format texte AFB120 TXT ou en Excel Accès aux relevés MT940 et MT942 Demande de chéquiers Edition du RIB Consultation des cours de devises	500 DA	Cotisation mensuelle					
Package 2: Package 1 + Virements vers tiers et transferts de fichiers	1 250 DA						
Package 3 :- Package 2 + Web Doc	6 000 DA						
Centralisation Automatisée de Trésorerie (CAT)	2 000 DA 500 DA / Compte / Mois	Abonnement mensuel					
Virement Plus Support Magnétique par Domiciliation							
Commissions Remise	750 DA						
Client BNP Paribas	15 DA	Veille opération					
Confrères	50 DA	Frais par opération					
RTGS	1 500 DA						
Support papier par Domiciliation Commissions Remises							
• 1 à 30 virements	1 000 DA	Veille date d'arrêté					
• 30 à 100 virements	7 500 DA	Frais par remise					
Client BNP Paribas	100 DA						
Confrères	200 DA	Veille opération					
• RTGS	1 500 DA	Frais par opération					
CCP (Non RIPE)	250 DA						
Traitement Swift							
Swift MT 101 Client BNP Paribas	15 DA						
Swift MT 101 Confrères	50 DA	Veille date opération					
Swift MT 101 RTGS	1 500 DA	Frais par opération					
• Relevés Swift MT 940	5 000 DA par compte	Abonnement mensuel					
● Relevés Swift MT 942	1 000 DA par compte	Abonnement mensuel					
La Lettre Chèque Nombre de formules (de chèques)							
● 1000	25 000 DA						
● 2000	50 000 DA						
● 3000	75 000 DA						
● 4000	100 000 DA						
• 5000	125 000 DA						

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.

Cash Management

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais					
Produits *Sur Mesure* Service Relations Clients (1 ^{er} mois d'abonnement gratuit)							
Avis de versements quotidien par email	2 500 DA						
Avis de virements reçus quotidien par email	1 500 DA						
Avis de retraits quotidien par email	1 000 DA	Veille date d'arrêté Cotisation mensuelle					
Avis d'opération quotidien par email	5 000 DA						
Package "Avis"	7 500 DA						
Relevé quotidien de remises de chèques	4 000 DA						
Historique mouvements mensuels format Excel	1 500 DA						
TPE (Terminal de Paiement Électronique)							
Abonnement de mise à disposition de TPE Dépend du nombre et type du TPE. Merci de vous rapprocher de nos agences.							
• Commission sur palement	2 DA par opération	Si le montant de la transaction ≤ 2 000 DA					
commerçant	6 DA par opération	Si le montant de la transaction > 2 000 DA					
Commission sur remboursement d'une transaction de paiement TPE	2 DA par opération	Frais prélevés par appoint					



Réseau des Centres d'Affaires en Algérie

Centre d'Affaires Annaba

57 Bd Colonel Amirouche Tél: +213 (0) 38 84 15 73 Fax: +213 (0) 38 84 15 81

Centre d'Affaires Béjaia

Cité Somacob, Immeuble G 18 rue Boumedaoui Nacer

Tél. : + 213 (0) 34 21 66 55 / 21 77 55 Fax : + 213 (0) 34 21 60 14 / 21 60 26

Centre d'Affaires Blida

80 <mark>rue Moh</mark>amed Boudiaf Tél. : + 213 (0) 25 31 45 62 Fax : + 213 (0) 25 31 45 83

Centre d'Affaires Chéraga

Lot N°1 Amara

2 Route de Ouled Fayet Tél.: + 213 (0) 21 36 00 28 Fax: + 213 (0) 21 36 00 51

Centre d'Affaires Constantine

28, rue Zadi Abdelhamid, Belle Vue Tél: +213 (0) 31 93 13 25

Fax: +213 (0) 31 93 10 47

Centre d'Affaires Hassi Messaoud

Carrefour 24 Février

Tél.: +213 (0) 29 75 42 19/20 Fax: +213 (0) 29 75 42 28

Centre d'Affaires Hydra Djamila

13 rue Djamila, Hydra

Tel: +213 (0) 21 48 28 56 / 04 74 Fax: +213 (0) 21 69 40 77

Centre d'Affaires Oran

17 Avenue Cheikh Larbi Tebessi (Ex Loubet)

Tél.: + 213 (0) 41 33 26 19 / 17 / 39

Fax: + 213(0)41332695

Centre d'Affaires Rouiba

Cité Cadat. Nº 90

Tél.: + 213 (0) 21 81 13 04 / 34 24 / 12 77

Fax: + 213(0) 21 81 27 57

Centre d'Affaires Sétif

Coopérative 1er novembre 1954, nº 8

Tél.: +213 (0) 36 92 53 76 Fax: +213 (0) 36 92 42 73

Centre d'Affaires Tizi Ouzou

Rue Stiti Ali

Tél.: +213 (0) 26 21 96 45 / 06 Fax: +213 (0) 26 21 95 49

Centre d'Affaires Tlemcen

3, boulevard Abderahmane Derrar, Kiffan

Tél: +213 (0) 43 38 31 10 / 11 Fax: +213 (0) 43 38 31 12

Centre d'Affaires Akbou

RN 26 Faubourg de la gare Tél: +213 (0) 34 35 97 28 Fax: +213 (0) 34 35 96 67



Découvrez toutes nos coordonnées, nos produits et services sur www.bnpparibas.dz

SIÉGE SOCIAL

8 rue de Cirta - 16035 Hydra, Alger

Tél.: +213 (0) 21 60 39 42 / 79 67 68

Fax: +213 (0) 21 60 39 29

www.bnpparibas.dz

